



**Communiqué  
Pour diffusion immédiate**

*Rentrée scolaire 2015*

## **Le gouvernement a-t-il le droit d'abandonner l'école publique?**

**Saint-Georges de Beauce, le 27 août 2015** – Des enseignantes et enseignants membres des syndicats affiliés à la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) se sont déplacés à Saint-Georges de Beauce ce matin, où débutait le caucus préparlementaire du Parti libéral du Québec (PLQ). En cette période de rentrée scolaire, ils ont dénoncé de vive voix les choix budgétaires et les compressions de 350 millions de dollars qu'inflige le gouvernement de Philippe Couillard aux milliers d'écoliers québécois cette année. En agissant de la sorte, le premier ministre Couillard semble faire fi de la Loi sur l'instruction publique (LIP) qui oblige pourtant les écoles publiques à répondre aux besoins de tous les élèves, notamment en assurant l'accès à des ressources et à des services. Devant un gouvernement qui a fait le choix d'abandonner le réseau des écoles publiques au nom de l'austérité, la FAE se questionne sur la légitimité des décisions prises par l'équipe libérale en matière d'éducation, puisque celles-ci ont des conséquences dramatiques pour chacun des élèves de retour en classe, comme pour leurs enseignantes et enseignants.

Il apparaît évident aux yeux de la FAE que Philippe Couillard a fait le choix de faire payer à l'école publique son obsession de l'austérité alors qu'il maintient toujours, par manque de courage politique, le financement public des écoles privées. Des écoles qui toucheront encore cette année près d'un demi-milliard de dollars et qui continueront de sélectionner leurs élèves et d'en expulser d'autres en cours d'année.

« L'année scolaire 2015 débute dans un contexte budgétaire devenu intenable, qui se traduit par une multiplication et une hausse des frais de toutes sortes ainsi que par une diminution, voire une disparition des services aux élèves et aux profs. Aux défis des élèves qui éprouvent déjà des difficultés ou des retards d'apprentissage vont s'ajouter ceux des élèves qui ne bénéficient plus de mesures de dépistage en raison des nouvelles coupes. Pourtant, la Loi sur l'instruction publique est claire : les écoles doivent répondre aux besoins des élèves. Le gouvernement de Philippe Couillard n'a pas la légitimité d'agir ainsi. La population ne lui a pas confié le mandat de démanteler le réseau des écoles publiques et la Loi n'a pas changé. C'est pourquoi nous étudions actuellement toutes les options juridiques pour contraindre ce gouvernement à assumer ses responsabilités, notamment quant au financement des services qui doivent être dispensés à tous les élèves », a indiqué Sylvain Mallette, président de la FAE.

En plus de se faire sous une pluie de coupes, la FAE rappelle que la rentrée scolaire s'opère dans un contexte de négociation où les directions d'école, les gestionnaires des commissions scolaires et du ministère de l'Éducation ainsi que le gouvernement se sont ligüés pour attaquer

les conditions de travail des enseignantes et enseignants. Cette attaque vise aussi les élèves, puisque c'est le contrat de travail du personnel enseignant qui assure aux élèves des conditions d'apprentissage minimales.

À titre d'exemple, envisager de faire disparaître les dispositions qui assurent le financement des 600 postes d'enseignants ressources et d'enseignants orthopédagogues, qui travaillent auprès des élèves qui éprouvent des difficultés, témoigne de la volonté patronale de priver les élèves de ressources indispensables à leur réussite. Évaluer la possibilité d'augmenter le nombre d'élèves par groupe et de ne plus tenir compte des difficultés de certains élèves lorsque vient le moment de former les groupes va dans le même sens.

« Nous profitons de la rencontre des députés libéraux pour envoyer un message clair : nous ne les laisserons pas abandonner l'école publique. Philippe Couillard et son équipe seront tenus responsables de chaque retard d'apprentissage, de chaque diminution ou disparition de services. L'équipe libérale a fait le choix de laisser tomber l'école publique, quant à nous, nous avons fait le choix de la défendre, elle et les élèves qui y sont scolarisés. Nous restons mobilisés et poserons tous les gestes nécessaires pour ramener Philippe Couillard à la raison », a conclu M. Mallette.

La FAE regroupe huit syndicats qui représentent quelque 32 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que les membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE).

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Marie-Josée Nantel, conseillère au Service des communications

Bureau : 514 666-7763, poste 296

Cellulaire : 514 603-2290